



**ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Nouvelle Aquitaine

POINTS PRINCIPAUX DU CSE DE MAI 2023

📍 Informations générales de la Direction :

❖ Une allocation budgétaire de 22 euros par salarié a été allouée par la direction régionale cette année pour une action de cohésion dans chaque service.

❖ Il n'y aura pas de prime d'intéressement cette année compte tenu de la situation économique de l'établissement.

❖ La situation financière de l'EFS est très critique, la direction est dans l'attente du rapport IGAS/IGF afin de pouvoir se projeter dans l'avenir.

❖ Mise en place par le service RH d'un processus d'intégration pour les nouveaux personnels, avec présentation du fonctionnement de l'EFS, RH, etc...
Ce processus est géré par Anne Proust.

La CFDT fait remarquer le délai un peu court pour répondre au questionnaire RPS qui a été envoyé à chaque salarié le 24 avril pour une réponse attendue avant le 03 mai 2023, il aurait été souhaitable d'effectuer une relance pour les salariés qui avaient posés des congés fin avril.

📍 Activités – Niveau des stocks :

❖ Stock CGR : le niveau est bon avec 10000 poches en stock, sauf pour le O négatif qui est à un niveau bas.

❖ -5% de prélèvements de ST par rapport au budget, tout comme pour les cessions de CGR.

❖ Cette baisse de cession a un impact sur le budget de l'établissement, car celui-ci prévoyait une augmentation de 1,6% de cessions. L'établissement limite donc ses investissements

et reste en attente des résultats de l'inspection IGAS/IGF.

❖ La TMC devrait aussi être mise en place pour le prélèvement de plasmas. Le prélèvement de plasmas reste un objectif principal de la direction pour cette année.

📍 Recrutements :

❖ Mme Ileana Blanck prend la responsabilité de l'UCP.

❖ Mr Xavier Danel quitte la région NVAQ pour aller en CPDL.

📍 Transfert activité d'IH complexe et délivrance d'Angoulême (CH Cognac) vers Saintes :

❖ Depuis plusieurs années, des problèmes de circuit IH-Del avec de nombreux acteurs (CH, laboratoire privé, EFS,...) ont entraîné des retards transfusionnels pour certains patients.

❖ Le renouvellement du marché des analyses de laboratoire est en cours au CH de Cognac, il n'y a que Synlab qui a répondu pour le moment. Le nouveau marché débute en novembre 2023.

❖ Un avenant va être signé avec Synlab jusqu'en novembre, il prévoit que Synlab envoie les RAI positives directement à l'EFS de Saintes.

Dès le 1^{er} juin si possible, l'EFS de Saintes gèrera toute la délivrance de Cognac.

Il s'agit d'une demande du CH de Cognac et de l'ARS pour la sécurité TS.

❖ Pour Saintes, il y aura donc de l'activité supplémentaire, et la direction a prévu 0,2 ETP en plus.

❖ Un retour d'expérience est prévu entre l'EFS et le CH de COGNAC le 26/06/2023.

Déclaration CFDT :

Dans l'intérêt général des patients et de leur prise en charge, la CFDT regrette que ces dysfonctionnements majeurs n'aient pas eu d'actions correctives plus tôt.

La CFDT comprend la nécessité de revoir le fonctionnement du circuit IH et délivrance concernant le CH de Cognac suite aux difficultés rencontrées et aux risques transfusionnels induits, mais rappelle que la problématique vient d'un dysfonctionnement d'un laboratoire privé.

Pour la CFDT, l'EFS devrait militer pour récupérer les analyses dont il a lui seul l'expertise.

Avec une baisse des délivrances estimées à 1200 produits par an, le site d'Angoulême délivrera environ 8000 PSL par an.

Le personnel d'Angoulême est donc naturellement inquiet pour l'avenir de leur activité sur le long terme.

La CFDT prend acte de l'engagement de la direction de ne pas revoir à la baisse les effectifs du site qui fonctionne déjà en astreinte.

Pour Saintes, l'activité va notablement augmenter avec environ 1200 PSL délivrés par an et pratiquement 100 identifications en plus. La Direction prévoit d'augmenter les effectifs de 0,2 ETP.

Pour la CFDT, ce nombre d'ETP supplémentaire semble faible par rapport à cette augmentation d'activité.

Pour cela, la CFDT demande un retour suite au RETEX avec le CH de Cognac au CSE de juillet concernant la mise en place du nouveau circuit, ainsi qu'un RETEX sur les effectifs de Saintes pour le dernier trimestre 2023 au plus tard.

La CFDT demande également une attention toute particulière sur la prise en charge des RPS pour les personnels du site d'Angoulême.

Dans ce projet, l'EFS subit et s'adapte dans l'intérêt du patient.

Pour toutes ces raisons, la CFDT s'abstiendra

📍 **Projet de modification des navettes intersites de Nouvelle-Aquitaine :**

❖ Les PSL prélevés sur les sites de Guéret et de Limoges seront traités par la prépa de Poitiers, et les PSL d'Angoulême, seront traités par la prépa de Bordeaux. Il y aura un ajustement du nombre de MCP fabriqués par chaque prépa pour équilibrer l'activité.

Avec ces changements, la prépa de Bordeaux devrait pouvoir finir à 22h au lieu de minuit.

La modification des horaires des navettes aura un impact sur la réception des PSL sur les sites de délivrance.

Des essais vont être réalisés courant juin.

📍 **Bilan de la pénibilité 2022 :**

❖ La CFDT demande de préciser pour l'année prochaine le nombre de personnels travailleurs de nuit (qui effectuent au moins 270h de nuit par an) et de le comparer avec le nombre d'heures manquantes pour atteindre 50 nuits (en équipe alternante) par an pour la pénibilité.

Pour rappel, les points pénibilité permettent de gagner des trimestres de retraite.

📍 **Suivi des travaux :**

❖ Bordeaux :

- Service ITC : il reste des finitions techniques,
- IH Del : le travail se poursuit sur les plans définitifs, les modulaires seront mis en place plutôt fin 2023 début 2024,
- Abris 2 roues : en attente de l'accord de la mairie, pour créer l'ouverture sur la rue.

❖ Limoges :

- Les travaux de remplacement des cellules haute tension, seront réalisés au cours du 2^{ème} trimestre

❖ Pau : alarme intrusion en attente d'un nouveau devis,

❖ Périgueux :

- Matériel visiophone et contrôle accès reçu, Eiffage doit intervenir du 15 mai au 17 mai.
- Pour le labo, il faut attendre l'installation des portes en alu, prévue en septembre.

❖ Poitiers : 5 points de contrôle d'accès vont être ajoutés en 2023

❖ Saintes : extracteur d'air à remplacer, la commande est faite.

📍 **Questions diverses CFDT :**

❖ Suite à la mise en place de la dématérialisation des Tickets restaurants la direction avait annoncé que leur utilisation était possible le dimanche et les jours fériés. Certains personnels semblent ne pas avoir pu les utiliser le dimanche. La direction a-t-elle une explication ?

Réponse : La direction va revoir avec le prestataire, mais elle confirme la demande d'utilisation les dimanches pour l'ensemble des salariés.





Cfdt:

**Mets tes baskets
pour la RETRAITE**



RDV LE 6 JUIN

#64ANSCESTNON



POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE PARTICIPER À CETTE MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE ET INTERSYNDICALE ?

Il est important que nous soyons nombreux dans la rue, cette mobilisation intervenant 2 jours avant une proposition de loi abrogeant la réforme des retraites.

Une forte mobilisation incitera les députés à voter pour l'abrogation de cette réforme.

A l'EFS, nous avons **de nombreuses contraintes qui ne sont pas reconnues comme pénible par la loi, les horaires décalés, le travail en 12h (qui est une dérogation au code du travail), les astreintes, le port de charge, etc...**

Avec la retraite à 64 ans, **ces pénibilités non reconnues pèseront encore plus sur les salariés seniors.**

En Nouvelle-Aquitaine en 2022, **sur 850 salariés, seules 47 personnes ont bénéficié de points pénibilité** qui permettent au final un départ anticipé à la retraite.

Nous avons demandé à la direction régionale d'assigner le moins possible, puisqu'il s'agit d'une mobilisation nationale, en intersyndicale, qui dépasse le cadre de l'EFS

**Soyons plus nombreuses et nombreux encore
pour faire abroger cette réforme injuste**



ÉLECTIONS CSE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

#TU+VOTES #TU+GAGNES



**POUR DÉFENDRE TES DROITS
ET EN CONQUÉRIR DE NOUVEAUX !**

DATES DES PROCHAINES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

le 1^{er} tour aura lieu du

Mardi 12 septembre au mardi 19 septembre

le 2^{ème} tour aura lieu du

Mardi 3 octobre au mardi 10 octobre

Vote CFDT !

cfdt-efs.fr
ou Scannez
le QRcode



Délégué Syndical Central
CFDT

Benoît
LEMERCIER
06 31 52 83 77



Délégués Syndicaux Régionaux
CFDT

Xavier
JACOB
06 71 57 98 34

Dominique
NOIRAUT
06 60 48 91 51